



DANIÈLE OBONO

DEPUTÉE DE PARIS



UNE AUTRE POLITIQUE EST POSSIBLE !

La France est un pays riche. Riche de son peuple, jeune, multiculturel et dynamique. Riche grâce à toutes celles et ceux qui, par leur travail, leur investissement associatif, leurs gestes de solidarité, rendent possible le fonctionnement quotidien de la société et le maintien du lien social. Nous ne sommes pas des « fainéant.e.s », nous ne sommes pas « rien ». Nous sommes celles et ceux qui produisent la richesse, humaine, culturelle, sonnante et réverbérante, de ce pays !

Ce pays est riche, comme il ne l'a jamais été de son histoire. Et pourtant, l'écart entre riches et pauvres ne fait qu'augmenter. On nous parle d'austérité, mais vu les dividendes récoltés par les entreprises du Cac40 (55,7 milliards d'euros en 2016, un record en Europe), le montant des évasions fiscales (estimées à environ 100 milliards d'euros) et la fraude à la TVA (autour de 80 milliards d'euros), ce sont plusieurs centaines de milliards d'euros qui nous sont volés chaque année et que nous pourrions distribuer de façon plus équitable entre toutes et tous.

Ce ne sont pas les moyens qui manquent, mais la volonté de mener une autre politique. Une politique de relance de l'activité et de partage des richesses, qui permette à tout le monde de vivre convenablement, d'accueillir dignement les migrant.e.s, de répondre à l'urgence écologique...

C'est cette autre vision du monde, et donc de la politique, que le groupe de La France insoumise dont je fais partie, entend défendre à l'Assemblée nationale. Notre programme « L'Avenir en commun » prévoit par exemple un **grand projet de relance d'un montant de 100 milliards d'euros,** qui permettrait de créer des milliers d'emplois en investissant notamment dans les services publics et la transition écologique.

C'est pour cela que nous avons dénoncé la baisse des APL, le gel des emplois aidés et l'augmentation de la CSG qui vont réduire encore plus le pouvoir d'achat des retraité.e.s, des classes moyennes et des milieux populaires, alors que la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes ne va bénéficier qu'à la minorité des catégories les plus aisées.

C'est également pour cela que nous avons voté **contre les ordonnances visant à réformer le Code du travail,** tout en formulant des propositions alternatives. Comme l'ont relevé la majorité des organisations syndicales et associations qui y sont opposées, ce texte constitue **une grave régression sociale** pour le monde du travail. Licenciements facilités, baisse des indemnités prud'homales, multiplication des contrats précaires, réduction des instances de représentation et de défense des salarié.e.s, etc. : c'est la concurrence généralisée et la précarité à perpétuité pour tous et toutes.

La politique menée par le président Macron, son gouvernement et sa majorité s'attaque aux plus faibles et ne sert que les intérêts d'une minorité de puissant.e.s. À l'opposé, les propositions législatives et le programme de La France insoumise que je vais m'employer à défendre des bancs de l'Assemblée jusqu'aux cortèges des mobilisations sociales durant les 5 prochaines années, posent les bases d'une autre politique, **une politique au service du grand nombre et de l'intérêt général,** qu'il est aujourd'hui non seulement possible, mais urgent de construire, toutes et tous ensemble.

DANIÈLE OBONO

Députée de la 17^e circonscription de Paris



DANIÈLE OBONO

37 ans

Bibliothécaire de profession

Députée de la 17^e circonscription de Paris

Membre de :

- la commission des Lois (constitution, libertés, justice, sécurité, collectivités territoriales...)
- la commission des Affaires européennes
- la délégation aux Outre-mer



RETOUR SUR CES PREMIERS MOIS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Du 4 juillet au 9 août a eu lieu la 1^{ère} session parlementaire extraordinaire de la mandature, avec notamment la présentation de trois projets de lois que le gouvernement a demandé à l'Assemblée d'examiner et de voter en urgence.

LA PROROGATION DE L'ÉTAT D'URGENCE

L'état d'urgence, qui devait s'inscrire dans un temps très court mais avait déjà été prorogé 5 fois, est non seulement inefficace pour lutter de façon durable contre les actes de terrorisme, mais porte également gravement atteinte à nos libertés fondamentales. C'est pourquoi nous, député.e-s de La France insoumise, avons voté contre sa prorogation, tout en formulant des propositions permettant de donner plus de moyens aux services de justice, de police et de renseignement pour prévenir les actes de terrorisme.

LES ORDONNANCES RÉFORMANT LE CODE DU TRAVAIL

Nous nous sommes résolument opposé.e-s au projet de loi d'habilitation à réformer par ordonnances le Code du travail. Sur la forme, car la méthode des ordonnances et la procédure accélérée choisies par le gouvernement ont rendu

impossible un véritable débat législatif sur le contenu exact des mesures envisagées. Sur le fond, car la philosophie générale du texte indiquait clairement l'intention du gouvernement de diminuer drastiquement les protections des salarié.e-s et à augmenter leur précarité, comme cela s'est avéré une fois les ordonnances publiées.

LA LOI DE « MORALISATION » DE LA VIE POLITIQUE

Le projet de loi du gouvernement était déjà bien en deçà de ce qu'il faudrait faire pour véritablement redonner confiance dans la vie politique. Sa majorité parlementaire a choisi de réduire encore plus le périmètre d'encadrement législatif, en excluant par exemple le gouvernement, le président de la République et la haute fonction publique, et en rejetant tous nos amendements visant à donner plus de pouvoir d'intervention aux citoyen-ne-s. Nous nous sommes donc abstenu.e-s sur ce texte.

MON ACTIVITÉ EN BREF

16 réunions en commission, avec 40 interventions 70 prises de parole dans l'hémicycle afin de défendre notre position sur les textes de l'été

16^e DÉPUTÉE SUR 577 la plus active en commission et dans les 25% les plus actives dans l'Assemblée nationale

LA FRANCE INSOUMISE est le groupe parlementaire le plus actif de l'Assemblée nationale

132 amendements aux ordonnances sur le code du travail proposés... tous rejetés

416 amendements déposés au total, soit autant que l'ensemble des groupes réunis



Vous pouvez retrouver tous les détails de mon activité parlementaire sur le site de l'Assemblée nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr> à la rubrique « Les députés » où vous avez un accès direct aux fiches de tou-te-s les député.e-s.

UNE SEMAINE TYPE DE DEPUTÉE

DU LUNDI AU JEUDI

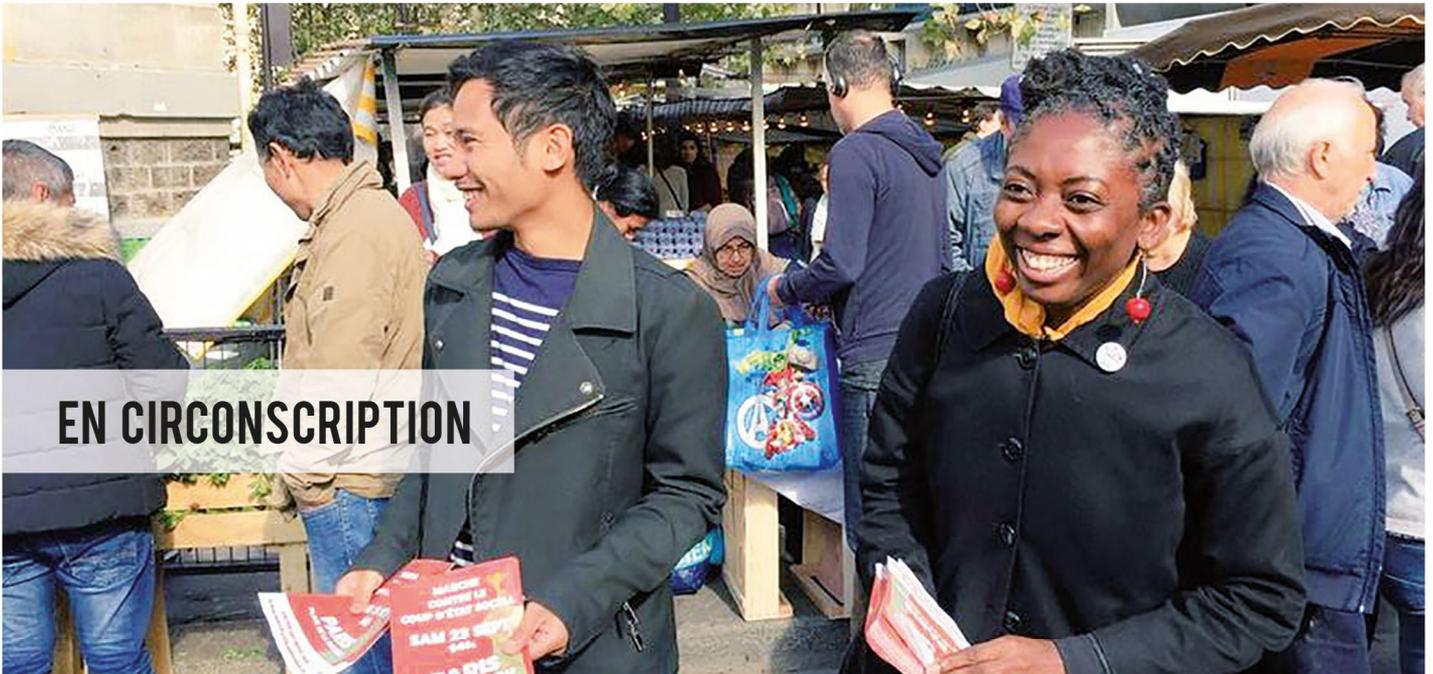
Travail à l'Assemblée nationale :

participation aux différentes commissions, aux groupes de travail, aux réunions des groupes, aux débats en séances publiques...

DU VENDREDI AU DIMANCHE

Présence en circonscription :

tenue d'une permanence ; rencontre des associations ; visites aux écoles ; présence sur les marchés...



EN CIRCONSCRIPTION

Regroupant les quartiers de La Chapelle et de la Goutte d'Or dans le 18^e et une partie des quartiers de La Villette et du Combat dans le 19^e arrondissement, notre circonscription est forte de sa diversité et de sa tradition d'accueil ; nos quartiers fourmillent de collectifs citoyens, d'associations, de lieux de culture et de solidarité. C'est cette richesse que nous voulons soutenir et renforcer.

DÉFENDRE NOS SERVICES PUBLICS

Nos quartiers populaires ont besoin de plus, et non pas moins, de services publics de proximité qui répondent aux besoins de la population. C'est un combat que je compte mener à vos côtés, comme cela a été le cas en juillet avec la mobilisation contre la fermeture du bureau de Poste du 218 rue de Crimée, dans le 19^e, qui a réuni un large collectif d'habitant-e-s, de commerçant-e-s et de salarié-e-s de La Poste. Dans le 18^e, ce sont par exemple les locataires du quartier de l'Évangile qui s'organisent contre la hausse des loyers et pour des logements décents. Poste, logement, éducation... : les services publics

sont notre bien commun à toutes et à tous. Ils doivent être préservés et améliorés. Ensemble, mobilisons-nous !

EMPLOIS AIDÉS EN DANGER

Le gouvernement a pris la décision brutale de geler les contrats aidés sur l'ensemble du territoire : 150 000 personnes vont ainsi se retrouver, du jour au lendemain, sans emploi. Ces emplois permettent pourtant à celles et ceux qui en bénéficient de retrouver une activité et à de nombreuses associations et services publics d'exercer leurs missions d'intérêt général. Nous avons ainsi été alerté-e-s dès cet été par les nombreuses structures qui sont aujourd'hui menacées. Les financements de l'année 2017 ne sont pas garantis et ceux pour l'année 2018 sont aujourd'hui inconnus. Cette situation est inacceptable. Les emplois aidés répondent à des besoins sociaux, sanitaires et écologiques réels et urgents. Et ils coûtent à l'État 20 fois moins que les exonérations fiscales accordées aux grandes entreprises au moyen du CICE. Ils doivent donc être non seulement maintenus, mais améliorés et pérennisés.

POUR UN ACCUEIL DIGNE ET SOLIDAIRE DES MIGRANT-E-S

Notre circonscription est depuis très longtemps un lieu d'arrivée et d'accueil pour des personnes venant du monde entier. L'absence d'une politique permettant le traitement des demandes sur l'ensemble du territoire de la part du gouvernement est l'une des causes des situations alarmantes des campements qui se sont successivement installés depuis maintenant deux ans de l'avenue de Flandre à la Porte de la Chapelle. S'il faut rendre hommage à l'action des associations et collectifs d'habitant-e-s qui a permis d'apporter une aide d'urgence aux migrant-e-s, elle ne peut se substituer à celle de l'État qui doit prendre ses responsabilités et organiser la solidarité au niveau de l'ensemble du territoire. C'est le sens des propositions que je compte porter dans les prochains mois à l'Assemblée nationale en faveur d'une autre politique d'accueil digne et respectueuse des droits des migrant-e-s.



AGENDA PARLEMENTAIRE DE L'AUTOMNE

(prévisionnel)

LUNDI 25 SEPTEMBRE	DU 17 AU 23 OCTOBRE	DU 24 AU 27 OCTOBRE	MARDI 31 OCTOBRE	MARDI 21 NOVEMBRE	VENDREDI 22 DECEMBRE
Ouverture de la 2 ^e session extraordinaire sur le projet de loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme	Début de l'examen du projet de loi finance	Discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2018	Début de l'examen de la seconde partie du projet de loi finance	Vote solennel sur l'ensemble du projet de loi finance	Vote définitif sur le projet de loi finance

L'ÉQUIPE

à l'Assemblée et en circonscription



MATHILDE JULIÉ VIOT

collabore au travail de la commission des lois à l'Assemblée

TAYEB TOUNSI

est responsable du travail en circonscription

HUGO COUPRIE

est collaborateur à l'Assemblée

BRUNE SEBAN

est la cheffe de cabinet qui anime l'ensemble de l'équipe

CHRISTOPHE MASSON

s'occupe des réseaux sociaux



POUR NOUS RENCONTRER

En attendant d'avoir notre local, nous allons mettre en place des permanences dans les mairies des 18^e et 19^e arrondissements. Vous pouvez contacter votre mairie d'arrondissement pour connaître les horaires.

Mairie du 18^e : 1 place Jules Joffrin – 01 53 41 18 18

Mairie du 19^e : 5-7 place Armand Carrel – 01 44 52 29 19

Vous avez une question, une requête, une idée... à nous soumettre ?

✉ **Adresse à l'Assemblée**

126 rue de l'Université, 75007 Paris

☎ **Téléphone** 01 40 63 61 08

✉ **E-mail** contact@deputee-obono.fr

NOUS SUIVRE



@DeputeeObono



@Deputee_Obono



Députée Obono